

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 9 novembre 2023

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Préavis N° 45-2023

P43 « Parc des Côtes » : réemploi d'une rue en parc public – Plan d'affectation et crédit d'ouvrage

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS

Vu le préavis N° 45-2023 de la Municipalité du 28 août 2023,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOpte le plan d'affectation P43 « Parc des Côtes ».

ACCEPTe les réponses aux oppositions formulées à l'encontre du plan d'affectation P43.

LEVE les oppositions formulées à l'encontre du plan d'affectation P43.

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CH 498'000.- TTC pour l'aménagement et l'agrandissement du parc des Côtes.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3620.3070.5060 – Parc des Côtes – Aménagement et agrandissement.

Cette dépense sera amortie en dix ans, selon l'art. 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

AUTORISE le transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la parcelle N° 1388 d'une valeur comptable de CHF 0.-.

—
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 août 2023.

Le Président

Jeton Hoxha

La Secrétaire

Corrine Simon